

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

La société 100 % VOLLEY,
Société par actions simplifiée en cours de constitution,
au capital de 2 euros,

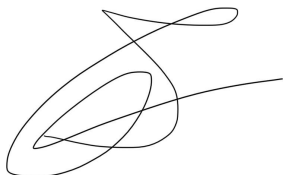
Déclare que le capital social est souscrit de la manière suivante :

- Monsieur Julien PASQUIER : 1 euro
- Monsieur Julien BERNARD : 1 euro

Soit un capital total de 2 euros, intégralement libéré.

Fait à ROYAN, le 20/02/2026

Signature du Président
Julien PASQUIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a horizontal stroke and a small loop at the end.